

LANTENAY INFOS – JUILLET 2019

Le mot du Maire

Le dernier bulletin municipal remonte à juillet 2018 ; il était donc temps de vous adresser ce nouveau Lantenay Infos, pour vous tenir informés des réalisations et des événements qui ont concerné la commune depuis un an. La pose de la bâche incendie du Tremblay a mis un terme aux importants travaux engagés il y a trois ans, qui ont vu le village se doter d'un réseau d'assainissement collectif et d'un nouveau réseau de distribution d'eau. Les autres travaux entrepris depuis sont certes d'une ampleur moindre, mais n'en ont pas moins requis notre attention et notre énergie. Tout en respectant les contraintes budgétaires et réglementaires fortes qui s'imposent aux petites communes, l'équipe municipale a continué à œuvrer à ce que Lantenay reste un village dans lequel il fait bon vivre.

Je profite enfin de ces quelques lignes pour vous annoncer que je ne briguerai pas de nouveau mandat à l'occasion des prochaines élections municipales, en 2020. Je me tiens à la disposition de ceux d'entre vous qui envisagent de s'engager au service de la collectivité, afin de leur donner toutes les informations qu'ils jugeraient utiles concernant la fonction de maire et la gestion de la commune.

Je vous souhaite un bel été, agréable et reposant.

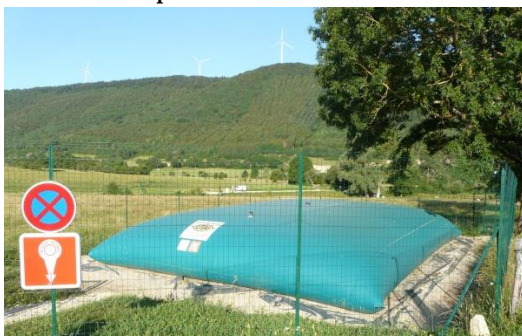
Travaux

Un certain nombre de travaux ont été réalisés depuis juillet 2018, pour améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants du village :

- La **chaussée** a été remise en état en plusieurs endroits ;
- **Des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération** ont été posés au hameau du Tremblay, et à l'entrée nord du village. La vitesse est désormais limitée à 50 km/h à l'intérieur du Tremblay.
- Un nouveau plancher a été posé dans l'Église ;



- La **bâche incendie** a été installée au Tremblay : la totalité du village est désormais couverte par la protection contre les incendies.
- L'**abribus** autrefois situé près de l'école n'était plus utilisé ; il a été déplacé au carrefour près de l'ancienne Poste, où de nombreux élèves attendent les cars scolaires. Il leur permettra de s'abriter des intempéries.



- Le système d'alimentation des **fontaines du Four et de l'église** a été modifié : elles sont alimentées par le **trop-plein du réservoir**. Par conséquent, elles ne coulent que lorsque l'eau est suffisamment abondante. Ne vous étonnez pas de les voir à sec en ce début d'été ...



D'autres travaux sont prévus pour la fin de l'année 2019 et le printemps 2020 :

- **Réfection de la voirie** : Le caniveau en haut du chemin de la Combe va être réparé car il ne jouait plus son rôle. De l'enrobé sera posé au carrefour situé près du four communal, ainsi que Chemin des Tilleuls. Ces travaux devraient se dérouler courant septembre. La commune prévoit de consacrer cette année 15 000 € à l'entretien de sa voirie, pour lutter contre le délabrement des voies communales.

- Le **toit du four du Tremblay**, qui devait être rénové en 2018, le sera cet automne. La présence de nids d'hirondelles a empêché l'entreprise Tournier d'intervenir en juillet. L'hirondelle est en effet une espèce protégée : la destruction intentionnelle de ses nids est un délit réprimé par le code de l'environnement et punissable d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende (www.cpepesc.org/La-destruction-de-nids-d.html).



Profitons donc de la présence des hirondelles cet été dans le ciel du village, et la toiture du four pourra attendre quelques semaines supplémentaires ...

- **Éclairage public** : Les lampadaires en forme de boule du lotissement du Tremblay sont si abimés qu'ils présentent des risques pour la population. Ils vont être remplacés par des modèles plus récents et plus efficaces, utilisant la technologie LED.

Par ailleurs, du fait d'un changement du mode de financement par le SIEA des travaux relatifs à l'éclairage public, ceux-ci ne peuvent plus bénéficier des **subventions** qui leur étaient jusqu'alors allouées. Il devient par conséquent impossible de financer la totalité des travaux d'extension et de rénovation de l'éclairage public, qui étaient prévus pour cette année.

Lutte contre les agressions canines envers les facteurs



La Direction Exécutive Auvergne-Rhône-Alpes de la Poste prend des mesures pour **lutter contre les agressions canines envers les facteurs**, responsables de nombreux arrêts du travail, parfois longs. Elle a demandé à tous ses facteurs de lui signaler les zones où ils estimaient la **distribution dangereuse en raison de la présence d'un animal**. En cas de signalement, et **afin que les facteurs puissent travailler en toute sécurité**, la Poste demandera au propriétaire, en fonction de la situation constatée :

- de maintenir le portail de son habitation fermée ;
- de s'assurer que sa boîte aux lettres et sa sonnette sont hors de portée de l'animal (et, le cas échéant, de les déplacer) ;
- d'attacher ou d'isoler celui-ci pendant la période de présence du facteur dans le quartier ;
- de mettre en œuvre toute autre mesure utile pour assurer la sécurité du facteur.

Si les mesures demandées n'étaient pas appliquées, une lettre officielle serait envoyée. Puis, en cas de non mise en conformité sous 15 jours, **la distribution du courrier serait suspendue au domicile concerné**. Le courrier et les colis devraient alors être retirés à la plateforme Courrier locale.

Merci aux propriétaires de chiens de la commune de prendre les mesures nécessaires.

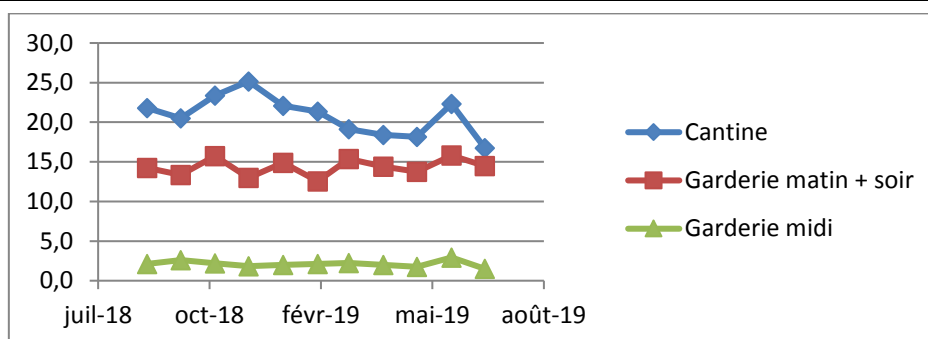
Cantine-Garderie

Pour pallier au départ de Mme Sylvie MOREL, LANTENAY a recruté Mme Maria PERREIRA pour s'occuper de la cantine-garderie : bienvenue à elle !

Cette structure continue de rencontrer un grand succès : au cours de l'année scolaire écoulée, 60 enfants y étaient inscrits. La cantine a servi **2995 repas (21,1 par jour en moyenne)**, et **2358 séances de garderie** ont été assurées pour les enfants (**14,4 par jour en moyenne pour la garderie du matin et du soir**, **2,2 par jour en moyenne pour la garderie du midi**).

Le tableau et le graphique suivants donnent la fréquentation journalière moyenne en 2018-2019 :

Fréquentation moyenne 2018-2019												
Mois	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	Total
Cantine	21,8	20,5	23,4	25,2	22,1	21,3	19,1	18,4	18,2	22,3	16,8	21,1
Garderie matin + soir	14,3	13,3	15,8	13,0	14,9	12,6	15,4	14,4	13,8	15,8	14,5	14,4
Garderie midi	2,1	2,6	2,2	1,8	2,0	2,1	2,3	2,0	1,8	2,9	1,5	2,2



Les **tarifs** restent inchangés pour l'année scolaire 2019-2020 ; ils sont disponibles sur le site www.lantenay.fr.

École maternelle

En raison d'une diminution des effectifs, les élèves de l'école maternelle ne feront plus la sieste dans le local de la cantine-garderie, mais dans celui situé au sud du bâtiment, comme c'était le cas il y a quelques années. Ce déménagement permettra de coucher les enfants à 13h30, et non plus à 14h lorsqu'il fallait attendre que la cantine-garderie soit nettoyée.

Pour équiper le nouveau local de sieste, les communes du RPI feront l'achat de stores occultant, anti-feu, pour environ 800 €.

Tennis Club de la Combe du Val

Pensez à renouveler votre **cotisation** pour la saison 2019-2020 du TTCV.

Les **tarifs** restent inchangés :

- Adulte (à partir de 18 ans) : 30 €
- Adolescent (de 12 à 17 ans) : 20 €
- Enfant (moins de 12 ans) : 15 €
- Couple : 50 € / Famille : 70 €
- Caution pour la clé (accès et éclairage) : 10 €

Contact :

Jean-Pierre MIALON : 04 74 73 74 71 / 06 65 53 26 69

Courriel : tccv.tennis@gmail.com



Commémorations

À l'occasion de la cérémonie du **11 novembre**, une médaille a été remise à M. Claude VELLAS, chef de corps du CPINI, à l'occasion de son départ à la retraite, en remerciement de son dévouement au service de la collectivité.



Comme l'an dernier, une cérémonie commune a été organisée le **8 mai** à la salle de fêtes de VIEU D'IZENAVE. Un émouvant hommage y a été rendu à M. François DEZECACHE, pour son dynamisme et son action à la tête de plusieurs formations musicales qui ont animé la vie de nos communes pendant de nombreuses années.

Repas des anciens

Pour la première fois, le repas des anciens était organisé à **la Vieille Auberge du BALMAY**. Les participants ont tous apprécié le repas, ainsi que la qualité de l'accueil qui leur a été fait. Au moment du départ, ils se sont vu offrir un pot de confiture, qu'ils ont beaucoup apprécié.

Déchetterie mobile HBA

Le **planning** pour la fin de l'année est le suivant :

	VIEU D'IZENAVE (Zone des Brous)	BRENOD
Août	Vendredi 02/08 et Samedi 03/08	Samedi 17/08
Septembre	Vendredi 06/09 et Samedi 07/09	Samedi 21/09
Octobre	Vendredi 04/10 et Samedi 05/10	Samedi 19/10
Novembre	Vendredi 08/11 et Samedi 09/11	Samedi 23/11
Décembre	Pas de service	

Ce planning, ainsi que toutes les **informations utiles**, sont disponibles sur le site : www.lantenay.fr.

Suite à l'absorption de la communauté de communes d'HAUTEVILLE par HBA, **les habitants de LANTENAY peuvent désormais utiliser la déchetterie d'HAUTEVILLE-LOMPNES.**



Secrétariat de mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du vendredi 2 août au soir au 25 août : **réouverture le lundi 26 août.**

Par ailleurs, la mairie de LANTENAY change de numéro de téléphone. À partir du **29 août 2019**, son numéro sera le **04 74 12 04 17.**

Agenda

- 3 et 4 août : Vogue, organisée par l'association des pompiers de Lantenay
- 14 septembre : Vente des galettes de l'ESMCV (football)